

Information demandée lors de l'audience publique sur le développement durable de l'industrie des gaz de schiste au Québec tenue le 10 avril 2014

Lors de la session portant sur le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre, une intervenante a demandé de recevoir la liste des personnes ayant travaillé sur les protocoles de déclaration des émissions de gaz à effet de serre contenus dans le Règlement concernant la déclaration obligatoire de certaines émissions de contaminants dans l'atmosphère (RDOCECA).

Les protocoles des déclarations des émissions de gaz à effet de serre contenus dans le RDOCECA ont été rédigés par une équipe de sept ingénieurs, deux chimistes, un professionnel et une avocate oeuvrant sur les enjeux de qualité de l'air et de changements climatiques au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.

Deux employés du ministère des Ressources naturelles, soient un ingénieur et un économiste, ont également collaboré à la rédaction de certains protocoles.

Afin de rédiger les protocoles contenus dans le RDOCECA, les employés du gouvernement du Québec se sont basés sur les travaux effectués par de la Western Climate Initiative. Différents documents relatifs à la déclaration obligatoire des émissions de gaz à effet de serre ont été produits par le comité *Reporting* de la Western Climate Initiative, notamment :

- Final Essential Requirements for Mandatory Reporting (15 juillet 2009)
- Response to Comments and Final ERMR Markup (15 juillet 2009)
- Proposed Harmonization of Essential Requirements for Mandatory Reporting in U.S. Jurisdictions with EPA Mandatory Reporting Rule (28 mai 2010)
- Harmonization of Essential Requirements for Mandatory Reporting in Canadian Jurisdictions with the WCI Essential Requirements for Mandatory Reporting and the EPA Greenhouse Gas Reporting Program (8 septembre 2010)
- Second Harmonization Package - Harmonization of Essential Requirements for Mandatory Reporting in Canadian Jurisdictions with the WCI Essential Requirements for Mandatory Reporting and the EPA Greenhouse Gas Reporting Program (29 octobre 2010)
- Appendices (Harmonization of Essential Requirements for Mandatory Reporting in U.S. Jurisdictions with EPA Mandatory) (15 novembre 2010)
- Harmonization of Essential Requirements for Mandatory Reporting in U.S. Jurisdictions with EPAing Rule (12 novembre 2010)
- Final Essential Requirements of Mandatory Reporting - Amended for Canadian Harmonization (17 décembre 2010)
- Final Essential Requirements of Mandatory Reporting - 2011 Amendments for Harmonization of Reporting in Canadian Jurisdictions (21 décembre 2011)

- Addendum - Revised Canadian Quantification Methods (20 décembre 2013)

Ces documents sont disponibles sur le site Internet : www.westernclimateinitiative.org. La Western Climate Initiative est un regroupement d'États américains et de provinces canadiennes dont l'objectif est de se doter d'une approche commune pour lutter contre les changements climatiques, notamment par le développement et la mise en œuvre d'un système régional de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre. En 2008, la Western Climate Initiative se composait des gouvernements de la Californie, de l'Oregon, de Washington, du Nouveau-Mexique, de l'Utah, de l'Arizona, du Montana, de la Colombie-Britannique, du Manitoba, de l'Ontario et du Québec. Le comité *Reporting* était composé d'employés de chacune des juridictions partenaires. Les membres de ce comité, de même que les États membres, ont changé au cours des années et nous ne possédons pas de documents contenant l'ensemble des personnes qui y ont œuvré.

Enfin, dans la réalisation de leurs travaux, les membres du comité *Reporting* de la Western Climate Initiative se sont inspirés des protocoles de déclaration des émissions de gaz à effet de serre produits par la U.S. Environmental Protection Agency et des protocoles de déclaration des émissions de gaz à effet de serre produits par l'organisme sans but lucratif *The Climate Registry*. Précisons que *The Climate Registry* est un organisme sans but lucratif dont le mandat premier était notamment de développer des protocoles de quantification et un registre de déclaration pour ses membres. Tous les États et provinces membres de la Western Climate Initiative étaient également membres du *The Climate Registry*. Nous ne possédons pas d'information à l'égard des personnes qui ont travaillé à l'élaboration des protocoles développés par la U.S. Environmental Agency ou par *The Climate Registry*. Tous les protocoles développés par The Climate Registry sont disponibles à l'adresse Internet suivante : www.theclimateregistry.org.